



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20250606-2025\_06\_08-DE

S<sup>2</sup>LOW

En Exercice : ..... 15  
Présents : ..... 12  
Votants : ..... 15  
Absents : -excusés : 3  
Procurations : ..... 3

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025\_06\_08

### Objet : devis de travaux supplémentaires sur la toiture de l'église

L'an deux mille VINGT CINQ, le 4 juin à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

**Présents** : M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. ROCHER Dominique, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle, Mme DELFOUR Isabelle, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme CHASSAGNE Annie, M. BIBENS Sylvain, conseillers municipaux.

### Absente

**Absents excusés** : Mme FLEURY Aurore, Mme MASIN Claudie, M. VERBRUGGHE Manuel

### Exclus :

**Procurations** : Mme FLEURY Aurore à M. LAGARDE Dominique, Mme MASIN Claudie à Mme CHASSAGNE Annie, M. VERBRUGGHE Manuel à M. BIBENS Sylvain

**Secrétaire de séance** : Mme FORESTIER Nathalie

**POUR : 14**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 1**

Monsieur le Maire explique que lors d'une visite du chantier de l'église avec Monsieur LAGARDE, Monsieur MONGENDORF (architecte) et l'entreprise Girard (maçonnerie), il a été constaté que des pierres étaient abîmées.

Il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux supplémentaires de maçonnerie.

Le montant de ces travaux s'élève à 2 931,30 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de faire effectuer des travaux supplémentaires sur la toiture de l'église par l'entreprise Girard pour un montant de 2 931.30 €

A Lussac, le 4 juin 2025

Le Maire,

Didier GATINEL

